



mairie
paris **20**

CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du mardi 12 octobre 2021
au Super Café 61 rue de Fontarabie

Début à 19:15, fin à 21:10

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier sortants : Damien CARMONA, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Simone MONPIERRE, Deolinda PINTO-RIBEIRO.

Conseillers de quartier nouvellement élus : Yasmina CONGARD, Marie LE MAGUERESSE, Béatrice LE QUÉRÉ, Nicolas PERESSOTTI, Rosy PONZO, Quentin RICHARD.

Invités permanents, habitants et représentants associatifs : Youssef DOGHMANE, Thierry BARRÉ (La Flèche d'Or), Sylvie BRIDET, Anaïs DUPERRON, Frédérique GAUDIN (AHAV), François HEN (l'Ami du 20^{ème}), Jackie BLIN.

Invité d'honneur : Gabriel CURTET.

Représentante de la Mairie : Florence HERRERO, Conseillère d'arrondissement, Déléguée au maire du 20ème en charge de l'Éducation populaire à la citoyenneté et à la Transition écologique.

Président de séance : Youssef DOGHMANE

Rédactrice : Jacqueline MAGNIER. **Relecteurs :** Marie LE MAGUERESSE, Bertrand LOFFREDA.

Après un tour de table afin que chacun se présente (nouveaux et anciens conseillers, habitants et invités permanents), Bertrand LOFFREDA rend hommage à Luce CURTET dont le fils Gabriel CURTET est présent à la réunion. Ancienne conseillère de quartier durant l'exercice 2014-2020, très active, impliquée dans la vie sociale du 20^{ème}, Luce CURTET est décédée le 6 août dernier. Son humour, sa présence, son investissement étaient appréciés de tous. L'ODJ est ensuite abordé.

I Points inscrits à l'ODJ

- 1) Actions du collectif de la rue de Bagnolet :

Sylvie BRIDET, qui suit de près les problèmes de circulation récurrents dans la rue de Bagnolet, tout particulièrement sur le segment, long de 260 m, entre les carrefours avec la rue de la Réunion et avec la rue des Pyrénées. De nombreuses réunions, organisées par le collectif, ont eu lieu à ce sujet. Toutes les autorités compétentes ont été saisies mais aucune solution ne s'est encore dessinée de la part des autorités municipales. Le collectif attend un rendez-vous imminent avec le Maire du 20^{ème}. Le collectif serait pour une rue de Bagnolet à sens unique avec double sens pour le bus 76 et pour la création d'une piste cyclable. Ce problème de voirie est complexe car il oblige à modifier plusieurs axes de circulation. Une piste pourrait être fondée sur la coordination entre les axes Avron-Bagnolet, chacun en sens uniques opposés. Certains soulignent que la rue d'Avron est une voie plus large, un axe important et peut être complexe à passer en sens unique.

- 2) Point sur le budget 2021-2022

Bref rappel : chaque CDQ gère chaque année un budget de fonctionnement de 15 000 € et un budget d'investissement de 15 000 € également.

Deolinda PINTO-RIBEIRO rappelle les projets en cours qui ne doivent pas être imputés sur le budget 2021-2022 du CDQ R-PL car pris en charge par la Mairie sur son propre budget, à savoir :

- . La plaque en hommage à Anne Sylvestre ainsi que la cérémonie lors de la pose de la dite plaque.
- . La restauration et protection de la fresque de l'impasse Suez qui a été vandalisée (photo en PJ).

Deolinda rappelle aussi que les budgets pour la fabrication de bancs conversationnels et de mégotiers avaient été votés et acceptés par le PDL dans l'exercice 2019-2020. D'où la question : qu'en est-il de ces budgets puisque tout a été arrêté au moment de la crise sanitaire ?

Un rappel est fait également de deux budgets (d'un montant global de 800 € environ) pour lesquels le CDQ R-PL avait donné un avis favorable en avril 2020, mais sans les avoir actés par un vote. Le PDL, interpellé directement par les deux associations sur les conseils du CDQ, avait donné son accord pour la

mise en œuvre de ces projets avec imputation future des dépenses sur le budget 2021-2022 du CDQ. Ces deux projets, toujours en cours donc, sont les suivants :

- . La fête de quartier organisée comme chaque année en juin place de la Réunion par l'association Benkadi
- . Le financement de deux ateliers « boîte à dons » initiés par l'association Coud' à coud'. Cette association a dû quitter en juillet dernier son local du 45 rue des Orteaux (actuellement, l'association est hébergée provisoirement dans les locaux du Théâtre Ménilmontant).

Deolinda pense qu'il est urgent de nommer un trésorier temporaire pour suivre l'avancement des budgets. Bertrand LOFFREDA, qui, jusqu'à présent, s'occupait du budget, accepte de prendre cette responsabilité qui lui est proposée par la majorité des participants à la réunion.

En ce qui concerne l'information et la communication du CDQ R-PL, il est convenu également que Damien CARMONA et Yasmina CONGARD continueront de gérer l'adresse mail du CDQ en attendant que tous les nouveaux membres du CDQ soient nommés. Damien propose de se retirer progressivement après avoir formé la personne qui prendra la suite.

- 3) Lieu d'accueil pour les réunions mensuelles

Plusieurs suggestions de lieux sont faites pour les réunions mensuelles :

- La Flèche d'Or, 102 bis rue de Bagnole. Mais l'établissement est très actif, en particulier au cours des soirées, de par sa fonction même. Il sera donc difficile de trouver les créneaux horaires adéquats.
- Le Café-Jeux Natema, 39 rue des Orteaux, où se déroulaient souvent les réunions lors de l'exercice précédent. Mais se pose un problème de jauge sanitaire pour ce lieu qui ne peut pas recevoir plus de 15 personnes.
- Les locaux de l'association Étincelles, 65 rue des Haies, qui a accueilli plusieurs fois les réunions du CDQ.
- Deolinda PINTO-RIBEIRO suggère que la Mairie dédie une salle aux conseils de quartiers qui pourraient aménager le lieu pour y archiver des documents, partager un ordinateur, des espaces de rangement, etc. Cette solution a l'inconvénient de faire tenir les réunions en dehors des limites du quartier.
- Deolinda propose que la prochaine réunion se déroule dans la vaste salle du centre Don Bosco, 77 rue Alexandre Dumas, qui peut être prêtée gratuitement, à l'exception du mardi, jour de réunion de la chorale. Cette proposition est retenue pour la prochaine réunion qui est fixée au lundi 8 novembre.

L'assemblée approuve la remarque de Marie LE MAGUERESSE qui estime que, contrairement à ce que prône la nouvelle charte des CQ, il est nécessaire que les réunions mensuelles aient lieu à date fixe chaque mois et dans un lieu fixe du quartier, afin de faciliter la venue régulière des habitants et des conseillers eux-mêmes.

Youssef DOGHMANE suggère que la question du lieu soit remise à l'ordre du jour lorsque le CDQ sera au complet.

- 4) Compte-rendu de la dernière réunion avec le PDL, vendredi 24 septembre en visioconférence

Cette réunion avait pour but de présenter la nouvelle charte des CQ. L'ancienne charte a été remaniée par le collectif Ressources, créé en 2020 pour élaborer le cadre général des futurs CQ. La nouvelle charte a été envoyée aux anciens et nouveaux conseillers par Martin GAINARD, nouvellement nommé au poste de responsable de la démocratie locale au sein du cabinet d'Éric Pliez. Cette charte précise, entre autres, que chaque CDQ doit se réunir une fois par mois, que des commissions peuvent être créées (au sein du CDQ R-PL, il existait une commission environnement/urbanisme et une commission culture/social).

Damien CARMONA fait remarquer que le départ de deux référents CQ au sein du PDL a quelque peu perturbé l'avancement des discussions.

Rappelons que Martin GAINARD a fait part cette semaine de la réunion de lancement des conseils de quartier du 20^{ème} qui aura lieu en salle des fêtes de la Mairie du 20^{ème} le jeudi 21 octobre 2021 à 18h30. Cette réunion officialisera le lancement des Conseils de Quartiers sous leur nouvelle forme.

-5) Retour sur le mail d'Awa NECKER-NIANG, directrice du centre socio-culturel Étincelles

Dans un mail envoyé au CDQ, Awa NECKER-NIANG demandait qu'Étincelles soit représentée au CDQ R-PL et que deux jeunes de l'association, particulièrement motivés, y soient intégrés. Or, le CDQ n'a aucun pouvoir de nomination de ses membres qui le sont uniquement via le PDL. En l'absence ce soir 12 octobre d'Awa NECKER-NIANG, aucune réponse orale immédiate ne peut lui être faite. Mais Damien CARMONA et Yasmina CONGARD ont transmis le mail d'Awa NECKER-NIANG à Maxime SAUVAGE, premier adjoint au Maire, avec copie au PDL.

-6) Retour sur les problèmes de préservation du patrimoine

Lors de la précédente réunion, Frédérique GAUDIN avait alerté le CQ sur un patrimoine menacé qu'il est important de conserver dans le quartier, à savoir les petites maisons ouvrières typiques de l'est parisien, qui constituent une part du patrimoine industriel. Or, méconnues, négligées, elles disparaissent d'année en année.

Elle avait fait part de 4 arrêtés de péril dans le quartier, concernant des maisons ouvrières situées aux adresses suivantes :

- 96 rue des Pyrénées : construction R+1, bâti ancien, typique du quartier. Sa démolition est prévue, mais le bâti peut encore être sauvé.
- 76 rue des Prairies : ancienne maison R+1, en bon état.
- 37 rue de la Cour des Noues : maison très dégradée, abandonnée depuis fort longtemps, état délabré dû sans doute à un problème de succession.
- 87 rue de Bagnolet : maison en bon état, située au niveau de la boutique Rouge Grenade. La mairie a exercé un temps une préemption. Peut-être y a-t-il un problème géotechnique ? Yasmina CONGARD a rencontré la responsable de la boutique « Rouge Grenade » qui assure n'avoir aucune information sur cet arrêté ni même en avoir jamais entendu parler. Yasmina CONGARD a essayé de contacter, sans succès, le syndic de la Villa Godin pour tenter d'avoir des informations. A suivre donc.

Frédérique GAUDIN rappelle que deux démolitions ont eu lieu rue des Maraîchers. Ainsi les vieilles maisons typiques du quartier disparaissent les unes après les autres, dans l'indifférence.

Frédérique GAUDIN qui, comme Bertrand LOFFREDA, est membre de l'Association d'Histoire et d'Archéologie du 20^{ème} (AHAV), alerte le CQ de ce problème et pose la question de ce qu'il faudrait faire pour alerter la Mairie et enrayer ces démolitions.

Lors des journées du patrimoine, elle a appris qu'un comité de quartier s'était constitué dans le 11^{ème} arrondissement, rue du faubourg Saint-Antoine, et que leurs actions avaient abouti à la sauvegarde d'ateliers voués à la démolition. Un exemple à suivre dans le 20^{ème}.

Marie LE MAGUERESSE rebondit sur les propos de Frédérique GAUDIN pour rappeler l'alerte qu'elle a lancée dans son quartier rue des Vignoles où une surélévation moderne, heurtant totalement le style du bâti de ce secteur, pourtant protégé, a été faite sur une maison ancienne. Un recours a été déposé sur ce dossier, dont Marie LE MAGUERESSE, l'instruction est toujours en cours. Marie LE MAGUERESSE rappelle, sur une remarque de Damien CARMONA à propos de l'ABF (Architecte des bâtiments de France), que son rôle est ici malheureusement uniquement consultatif (pas de permis de construire, du fait de la petite surface, <40 m², de la surélévation, photo en PJ).

Frédérique GAUDIN note que sur le patrimoine ouvrier et industriel, il n'y a pas de protection type classement à l'inventaire des monuments historiques, il faut donc que les habitants, se sentant concernés, fassent quelque chose. Le CQ fait déjà remonter l'information sur cette question aux autorités de la Mairie du 20^{ème} arrondissement.

Nicolas PERSSOTTI évoque la possibilité de saisir le Comité du Vieux Paris.

Damien CARMONA suggère d'agir en lien avec les autres CQ sur ces questions d'urbanisme. Au demeurant, la commission urbanisme et environnement du CQ sortant est reconstituée à cette occasion, qui la concerne directement. Les premiers membres sont parmi les présents : Jackie BLIN, Yasmina CONGARD, Youssef DOGHMANE, Frédérique GAUDIN, Marie LE MAGUERESSE, Quentin RICHARD. Marie LE MAGUERESSE et Frédérique GAUDIN sont nommées référentes de cette commission.

-7) Le Pavillon Carré de Baudoin en danger

Cet édifice du XVIII^{ème}, important élément du patrimoine architectural, unique exemple à Paris du style palladien, est menacé. Damien CARMONA expose le problème et alerte le CQ sur la future rénovation du Pavillon Carré de Baudoin. Celle-ci, sélectionnée dans le cadre du budget participatif, est dotée d'un budget de 1 M d'€. Les habitants n'ont pas été consultés et le projet est en soi discutable. Il inclut la réorganisation complète de l'environnement immédiat du pavillon, qui fait partie de l'ensemble architectural. Cet environnement va changer de nature, de sens et d'aspect, alors qu'il a été pensé en accord avec le bâtiment lui-même. A cela s'ajoute la rénovation intérieure de l'édifice, selon une procédure opaque. Bien que le Pavillon Carré de Baudoin ne soit pas sur son territoire, le CQ R-PL s'inquiète de la menace qui pèse sur lui et émet le vœu que la Mairie agisse avec discernement et respect du patrimoine historique, dans l'esprit de la charte de Venise.

Le Pavillon Carré de Baudoin ne faisant pas partie du quartier Réunion-Père Lachaise et ce projet étant lauréat du budget participatif 2019, il est évoqué le souhait que les sept Conseils de Quartier du 20^{ème} puissent se rencontrer pour améliorer la communication entre eux.

Il est également évoqué la possibilité de donner plus de visibilité aux CDQ via Le Paris du 20^{ème}, l'Ami du 20^{ème} ou la création d'un compte sur les réseaux sociaux.

Bertrand LOFFREDA rappelle toutefois que les CDQ n'ont pas la main sur les projets liés au budget participatif. Les CDQ peuvent seulement mettre à l'ordre du jour de leurs réunions les problèmes inhérents à ces projets et en alerter la Mairie.

Pour information, du 14 au 30 octobre se tient le 1^{er} festival du Pavillon Carré de Baudoin.

-8) Projets lauréats du budget participatif dans le 20ème

Damien CARMONA les récapitule et commente. Pour le 20^{ème}, 5 projets liés aux questions de propreté, de sécurité, d'environnement et de solidarité sont lauréats du budget participatif 2021. Deux projets sont lauréats dans le cadre de la Ville de Paris. Tous les détails de ces projets sont exposés sur le site de la Mairie.

II Points non-inscrits à l'ODJ

-1) L'hommage à Nemo

Nemo (Serge Faurie pour l'état civil), le pochoiriste mural de Ménilmontant, est mort le 15 septembre 2021, à 74 ans. François HEN précise que le 30 octobre est organisée une promenade autour des Arts de la rue, l'occasion de rendre hommage à Nemo. Les personnes désireuses de participer à cette promenade peuvent s'inscrire en envoyant un mail à promenades.amidu20@gmail.com.

-2) Retour sur La Flèche d'Or : compte-rendu d'Edouard GUZOWSKI reçu par mail

Damien CARMONA et Yasmina CONGARD rendent compte, via le mail d'Edouard GUZOWSKI, de la réunion du 8 octobre à la Mairie du 20^{ème} concernant l'avenir de La Flèche d'Or. Edouard GUZOWSKI et Yasmina CONGARD étaient en effet présents à cette réunion. Sur la base du volontariat, le précédent CDQ R-PL les avaient désignés pour représenter le CDQ R-PL lors de la réunion.

PRÉSENTS :

- *La Flèche d'or (2 représentants dont le trésorier)*
- *Mairie du 20e (2 représentants dont Raphaëlle PRIMET)*
- *CdQ St. Blaise : (2 représentants dont Yann MAZENS)*
- *CdQ R-PL : Yasmina CONGARD, François HEN, Édouard GUZOWSKI.*

1. GOUVERNANCE DE LA FLÈCHE D'OR

Ce point a été le sujet principal de la soirée (on y est tout le temps revenu) et a occupé l'essentiel des discussions. Yann MAZENS s'est vu dire par les membres d'organisation de La Flèche que "la programmation de La Flèche lui était fermée", ce qu'il n'a manifestement pas accepté.

La Flèche a expliqué cette réponse de la façon suivante : "Il y a en tout environ 15 commissions à la Flèche. La programmation est l'une d'entre elle. Nous avons organisé une réunion ouverte où tout le monde était invité, et nous nous sommes retrouvés à 50. Chacun voulait placer son événement, son concert, sa loterie etc. et c'était ingérable. Nous avons donc décidé de restreindre la commission programmation pour pouvoir avancer de manière plus facile et rapide."

Yann MAZENS n'a pas accepté cette explication et est revenu continuellement sur ce point pendant toute la réunion.

Devant ce débat plutôt animé entre Yann et la Flèche, Raphaëlle PRIMET a précisé que "si un jour un point sur La Flèche devait se faire avec la mairie centrale, il faudrait absolument que ce type de débat n'ait pas lieu en présence de la Centrale."

II. AUTRES SUJETS

1) RETOUR BUDGET PARTICIPATIF

La réunion a commencé avec l'information selon laquelle La Flèche d'Or n'a pas obtenu de budget au budget participatif. Malgré un nombre important de votes positifs, le calcul des projets retenus s'est fait de telle sorte que le projet n'a pas été retenu. La Mairie du 20e considère ce manque à gagner "comme un échec".

2). POINT SUR LA VENTE

La vente n'a pas encore eu lieu, la promesse de vente a été établie. Il manque encore quelques éléments pour faire la signature définitive.

3) ETAT DES LIEUX FLÈCHE D'OR

Le trésorier de La Flèche d'Or communique le planning hebdomadaire de La Flèche :

- Mercredi, Jeudi : Bar*
- Vendredi, Samedi : Concerts*
- Dimanche : distribution de repas*

À la mi-décembre va s'ouvrir le restaurant solidaire.

L'hôtel solidaire a ouvert : il s'agit d'une cuisine accessible aux personnes bénéficiant d'un logement social à proximité.

-3) L'hommage à Manu Dibango

Une plaque honorant la mémoire du saxophoniste Manu Dibango, décédé en mars dernier à 86 ans, est envisagée, à l'exemple de la demande faite à la Mairie pour honorer la mémoire d'Anne Sylvestre, qui résidait rue de la Réunion. Thierry BARRÉ expose son projet de pose d'une plaque sur la façade de l'immeuble où résida Manu Dibango, dans le quartier, boulevard de Charonne (adresse précise à rechercher).

III Questions diverses

-1) Mieux connaître le quartier

Quentin RICHARD fait observer qu'il aimerait effectuer une promenade de reconnaissance du quartier qu'il ne connaît pas. Bertrand LOFFREDA et François HEN proposent, via l'Ami du 20^{ème}, des promenades thématiques. Yasmina CONGARD suggère d'organiser une promenade « spéciale CDQ R-PL » afin de permettre aux nouvelles et nouveaux élus de localiser les lieux emblématiques du quartier tels que La Flèche d'Or, les associations très actives et impliquées comme l'AEPCR, Etincelles, le café-jeux Natéma, le centre Ken Saro-Wiwa... Yasmina propose de discuter de ce projet en petit comité avec Quentin RICHARD et François HEN afin de proposer une date pour un parcours du quartier, lors de la prochaine mensuelle.

-2) Les salles de consommation à moindre risque (SCMR)

Interpellée par plusieurs riverains, Marie LE MAGUERESSE évoque le problème des salles de consommation à moindre risque (SCMR), dites aussi salles de shoot, ou encore salles de soins pour les toxicomanes. Celle de la rue Pelleport, très controversée, ne sera pas installée, le projet est abandonné. Cette question, comme le signale Youssef DOGHMANE, est du ressort de la Mairie centrale de Paris. Pour autant, de nombreux riverains se sentent concernés et inquiets de leur installation dans des quartiers à forte densité de population familiale. Marie LE MAGUERESSE demande à ce que le sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CDQ R-PL.

La Rédactrice, Jacqueline MAGNIER. Les Relecteurs, Marie LE MAGUERESSE, Bertrand LOFFREDA.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu le lundi 8 novembre à 19h, soit dans une salle attenante à l'église Saint Jean Bosco, 75 rue Alexandre Dumas, soit à la Flèche d'Or, si la salle est disponible, 102 bis rue de Bagnolet.